



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Réf ES ME 3 - 0616

le 18 Septembre 2009

Objet: Troisième réunion des Directeurs Généraux de l'Aviation Civile pour les Etats Africains des zones WACAF et ESAF (Lomé, Togo, 3-5 Novembre 2009)

Suite à donner: Prière donner suite aux paragraphes 4, 5 et 6 au plus tard le 30 Septembre 2009

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, suite à l'aimable invitation de l'Autorité de l'Aviation Civile et du Gouvernement de la République du Togo, la Troisième Réunion des Directeurs Généraux de l'Aviation Civile pour les Etats Africains des zones WACAF (Afrique de l'Ouest et Centrale) et ESAF (Afrique de l'Est et du Sud) se tiendra à Lomé du 3 au 5 novembre 2009.

Vous trouverez à l'**Appendice A** à la présente lettre, l'Ordre du jour provisoire, et les notes explicatives pour la réunion organisée conjointement par les Bureaux Régionaux de l'OACI de Dakar et Nairobi, pour les deux zones WACAF et ESAF. Les travaux se dérouleront en français et en anglais, et la documentation de la réunion, préparée par le Secrétariat, sera disponible dans ces deux langues.

Le thème principal de la réunion portera sur la Supervision de la Sécurité de l'Aviation et la Sûreté, deux domaines qui sont généralement traités en tandem parmi les priorités de l'aviation civile mondiale et dont la mise en œuvre effective constitue un des défis majeurs pour la région AFI.

J'ai donc le plaisir d'inviter votre Administration à prendre part à cette réunion, et il serait éminemment souhaitable que les Directeurs Généraux en personne participent à cette rencontre, accompagnés des Experts Techniques appropriés, pour vous permettre de tirer le meilleur parti de ces assises. Le Bulletin d'Informations Générales sur la réunion, comprenant la liste des hôtels à Lomé vous sera communiqué en temps utile.

- 2 -

Les participants ayant l'intention de présenter des notes de travail doivent veiller à ce que celles-ci parviennent au Secrétariat au plus tard le **15 Octobre 2009** par courrier électronique (icao@icao.unon.org), afin de faciliter leur traitement dans les délais. Conformément à la pratique établie en la matière, les notes de travail reçues après cette date seront diffusées dans la langue dans laquelle elles auront été reçues.

Vous voudrez bien me confirmer votre participation à cette importante rencontre dès que possible, et en tout cas avant le **30 Septembre 2009** au plus tard, en prenant soin de préciser les noms et la qualité de tous les délégués de votre pays.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

G. P. Moshabesha
Le Directeur régional
Bureau l'Afrique orientale et australe.



**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU L'AFRIQUE ORIENTAL ET AUSTRALE**

**Troisième réunion des Directeurs Généraux de l'Aviation civile
de la région AFI**

(Lomé, Togo, 3 – 5 Novembre 2009)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- Point 1 de l'ordre du jour : Audits OACI USOAP : Revue des résultats régionaux et des actions correctrices par les Etats**
- Point 2 de l'ordre du jour : Audits OACI USAP : Revue des résultats régionaux et des actions correctrices par les Etats**
- Point 3 de l'ordre du jour : Coopération Régionale & initiatives pour la mise en œuvre de la Sécurité et de la Sûreté de l'Aviation (COSCAPs / CASPs)**
- Point 4 de l'ordre du jour : Création d'Organismes Régionaux pour une Supervision efficace et durable de la Sécurité et des Enquêtes Accident d'Aviation (RSOOs et RAIAs)**
- Point 5 de l'ordre du jour : Documents de Voyage Lisibles à la Machine (MRTD)**
- Point 6 de l'ordre du jour : Besoins et Capacités de Formation en matière de Sécurité/Sûreté de l'Aviation**
- Point 7 de l'ordre du jour : Divers**



**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE**

**Troisième réunion des Directeurs Généraux de l'Aviation civile de la région AFI
(Lomé, Togo, 3 – 5 Novembre 2009)**

Notes explicatives sur les points de l'ordre du jour provisoire

(Note présentée par le Secrétariat)

Point 1 de l'ordre du jour : Audits OACI USOAP : Revue des résultats régionaux et des actions correctrices par les Etats

Après présentation de la situation de l'USOAP OACI et une revue des résultats des audits pour la région, la réunion procèdera à un examen des difficultés rencontrées par les Etats dans l'élaboration et la mise en œuvre concrète des plans d'actions correctrices, et dégagera des orientations.

Point 2 de l'ordre du jour : Audits OACI USAP : Revue des résultats régionaux et des actions correctrices par les Etats

Après présentation de la situation de l'USAP OACI et un survol des résultats des audits pour la région, la réunion procèdera à un examen des difficultés rencontrées par les Etats dans l'élaboration et la mise en œuvre concrète des plans d'actions correctrices, et dégagera des orientations.

Point 3 de l'ordre du jour : Coopération Régionale & initiatives pour la mise en œuvre de la Sécurité et de la Sûreté de l'Aviation

La réunion examinera des diverses initiatives en cours portant sur la coopération régionale et la mise en œuvre, dans les domaines de la sécurité et de la sûreté de l'aviation (COSCAP / CAPS etc) ; leur impact sera évalué et des actions pour accroître leur efficacité seront proposées.

Point 4 de l'ordre du jour : Création d'Organismes Régionaux pour une Supervision efficace et durable de la Sécurité et des Enquêtes Accident d'Aviation (RSOOs et RAIAs)

La création d'organismes régionaux pour la supervision de la sécurité et d'agences régionales d'enquêtes accident comme moyens viables de renforcer durablement la sécurité dans la région AFI sera examinée. Divers exemples d'organismes existants et de projets en cours seront présentés et les questions liées à leur établissement, leur fonctionnement et la délégation des fonctions seront discutées.

Point 5 de l'ordre du jour : Documents de Voyage Lisibles à la Machine (MRTD)

Les dispositions OACI en matière de MRTD seront discutées et le niveau de mise en œuvre dans la région examiné. Les difficultés de mise en œuvre rencontrées par les Etats seront évaluées pour dégager les orientations appropriées.

Point 6 de l'ordre du jour : Besoins et Capacités de Formation en matière de Sécurité/Sûreté de l'Aviation

Une vue générale des besoins et des capacités de formation en matière de sécurité/sûreté de l'aviation dans la région et au profit de la région, sera présentée. L'efficacité de ces formations sera discutée pour amener les Etats à mieux compter sur les capacités régionales et nationales.

Point 7 de l'ordre du jour : Divers

La réunion examinera sous cette rubrique toutes autres questions non traitées au titre des points précédents.